

Paris, jeudi 18 décembre 2025

Du 5 au 15 janvier : les internes ne répondront plus

Les internes en médecine se sont massivement prononcés : **face aux attaques sans précédent portées contre l'accès aux soins et la population, contre la médecine hospitalière et libérale, et contre l'indépendance de la profession, ils se mobiliseront fermement aux côtés de l'ensemble des syndicats médicaux.**

Le PLFSS 2026 acte une **rupture historique**. En fragilisant la démocratie sanitaire et en multipliant les décisions unilatérales, **le Gouvernement compromet la capacité du système de santé à répondre aux patients, tout en fragilisant les internes qui en sont un pilier**. En tant que médecins de demain, ils refusent d'être les variables d'ajustement d'une politique qui **sacrifie les soins et porte à atteinte à l'attractivité et l'exercice médical.**

Réunis, les internes ont exprimé une position claire : **nous rejoindrons et amplifierons la mobilisation unitaire lancée par les syndicats de médecins libéraux**. Ce mouvement est **vital** pour défendre la pérennité de notre système de santé, hospitalier et libéral, et l'équité territoriale.

Comme l'ont déjà rappelé les organisations de jeunes et futurs médecins, notre avenir professionnel est aujourd'hui menacé, et avec lui la capacité de la population à accéder à des soins de proximité de qualité.

La jeunesse médicale refuse d'assister en silence à l'effondrement programmé de la médecine.

Entre crise et mépris, trop c'est trop : du 5 au 15 janvier, les internes entrent en grève pour protéger leurs patients et leur avenir.

Nous appelons l'ensemble des internes à se joindre à la mobilisation nationale.

Ensemble, internes, professionnels de santé et citoyens, nous serons unis pour défendre la médecine de demain.

« Si vous continuez à épuiser les médecins de demain, à les contraindre et à les dévaloriser, ce n'est pas seulement notre avenir que vous sacrifiez : c'est celui de tous les citoyens. »

Contact presse : Mélanie DEBARREIX, Présidente de l'ISNI

Email : presidence@isni.fr ; Tel : 06 50 67 39 32